

Texte action adopté au CN du 26 mars 2020

La crise actuelle est inédite. Fruit des désastres écologiques et de la mondialisation, elle agit comme un révélateur des impasses du néo-libéralisme. Elle met à nu les conséquences de l'enchaînement des politiques d'austérité.

Le confinement généralisé actuel, indispensable pour freiner la propagation du virus, faute d'anticipation et d'impréparation conjuguées à une pénurie de matériel disponible, met en évidence le rôle des secteurs essentiels de la société dont les services publics.

Pourtant, la loi d'urgence sanitaire octroie de nombreux moyens financiers aux entreprises et peu aux services publics notamment au secteur hospitalier pourtant exsangue, ne disposant pas de respirateurs en nombre suffisant. Elle permet en outre des dérogations au code du travail, faisant encore porter le poids de la crise sur les salarié.es. Elles ne pourront donner lieu à un quelconque recul durable sur les droits et les acquis sociaux.

Faire respecter le devoir de protection des personnels

Les enseignant.es s'engagent partout pour maintenir une activité scolaire, un lien avec les familles et font preuve de solidarité en s'investissant nombreux et nombreuses dans le soutien aux personnels soignants. L'État doit répondre à ses obligations et veiller à ce que partout où sont accueillis les enfants des personnels soignants, du matériel sanitaire en nombre suffisant soit mis à disposition pour les volontaires. Le SNUipp-FSU fait tout pour obliger le ministère à fournir ces moyens de protection. De même les locaux doivent être régulièrement nettoyés et désinfectés.

Dans ce cadre, les personnels ne bénéficiant pas des protections et du matériel nécessaire, non fournis par l'employeur, doivent pouvoir saisir le CHSCT. Le SNUipp-FSU appelle l'ensemble des personnels volontaires à remplir systématiquement des fiches de santé et sécurité au travail et continuera à exiger une véritable médecine de prévention.

Les consignes gouvernementales demandant expressément de rester confiné.es et de télé-travailler valent aussi à l'Éducation nationale.

Le ministre doit cesser d'intervenir à rebours des consignes de sécurité sanitaires nationales. Il fait preuve d'irresponsabilité et crée de la confusion et des tensions chez les personnels comme dans les familles. La tenue de permanences et la distribution ou l'échange de documents, contrevenant à la période de confinement sanitaire, représentent une mise en danger des familles, des enseignant.es et de leurs proches.

Aucun personnel, aucune famille ne peuvent être sommé.es de déroger au confinement, sauf absolue nécessité comme les personnels volontaires qui assurent dans les écoles l'accueil des enfants de soignant.es. De nouvelles solidarités vers les salarié.es qui exercent des missions indispensables -santé, distribution, services publics, maintien de l'ordre...- ne peuvent s'envisager et se construire que dans un cadre protégé tant en termes de risques encourus que de droit du travail.

Il est indispensable de faire confiance aux équipes et au professionnalisme des enseignant.es qui prennent en compte la difficulté des élèves n'ayant pas d'outils numériques et ont trouvé leurs propres modes d'organisation.

Pour faire respecter la santé et la protection des personnels, des enfants et des familles, le SNUipp-FSU étudie sans attendre les possibilités d'action en justice et de rédaction de lettres type à disposition des personnels.

Pas de continuité pédagogique mais un lien et une forme d'activité scolaire

En affirmant un objectif de continuité pédagogique, le ministre leurre et culpabilise les collègues et les familles. Pour le SNUipp-FSU, il n'y a pas de continuité pédagogique mais une forme d'activité scolaire maintenue autant que possible ainsi qu'un lien avec les élèves et les familles avant tout pour les rassurer et les accompagner. Pas de progression dans les apprentissages, pas de notions nouvelles, seulement de la consolidation. L'école s'est arrêtée le 13 mars, elle reprendra là où elle s'est arrêtée.

Enseigner est un métier, il ne peut être délégué aux familles, l'apprentissage se fait à l'école dans un cadre collectif. Sinon cela creuse encore davantage les inégalités.

Le SNUipp-FSU construit avec les associations de parents, les chercheurs et chercheuses, les organisations syndicales et mouvements pédagogiques un appel très large sur cette question.

Les émissions TV, demandées notamment par ATD-Quart Monde et le SNUipp-FSU, doivent être des moments d'ouverture culturelle et non pas des leçons pour lesquelles les familles sont sollicitées.

Le SNUipp-FSU relance son « Observatoire du métier enseignant », pour permettre à la profession de témoigner, d'échanger et de réfléchir sur ces questions essentielles pour l'école et le métier.

Le ministre doit respecter la liberté pédagogique des enseignant.es et faire confiance aux organisations trouvées par les équipes : il ne peut être acceptable que l'institution contrôle les supports de travail, en impose ou exerce des pressions. Le SNUipp-FSU appelle les collègues à ne pas remplir ces enquêtes mais les invitera à remonter leurs besoins si nécessaire.

Non seulement les collègues ne sont pas formés aux supports numériques mais ils et elles utilisent leurs outils personnels (smartphone, ordinateurs...), les revendications de formation et d'une indemnité d'équipement sont plus que jamais d'actualité.

D'autre part, Le SNUipp-FSU interpelle le gouvernement sur la détresse sociale dans laquelle sont les familles où la difficulté scolaire, culturelle et sociale rend la période invivable.

L'école maternelle doit faire l'objet d'une plus grande attention notamment avec des propositions de contenus spécifiques pour poursuivre le lien avec l'école, notamment pour les enfants des familles populaires.

De même, il nous faut alerter dès à présent sur les dérives possibles que pourrait connaître l'Éducation Nationale : intrusion d'organismes privés et des GAFAM, transformation du métier avec un investissement dans le numérique pour envisager la classe virtuelle, au lieu d'équiper correctement toutes les écoles.

L'administration doit se doter de ses outils numériques propres, à défaut elle doit s'engager via une charte prônant l'utilisation de logiciels libres.

Le SNUipp-FSU estime qu'enseignant.es, parents et enfants auront besoin d'une coupure lors des prochaines vacances scolaires de printemps. La solidarité pour continuer à accueillir dans les écoles les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise pourra se poursuivre sous la forme du volontariat et ne relève pas que des seuls personnels de l'Éducation nationale.

L'enquête sur l'état de santé des personnels qui donnerait lieu à l'expression de motifs médicaux est illégale et ne relève pas des missions du directeur et de la directrice d'école.

Le retour à l'école après la période de confinement

La suspension de l'école jette une lumière accrue sur les inégalités scolaires, sociales et la fracture numérique.

Le retour de l'école après la période de confinement ne peut être ordinaire. Il s'agit de laisser du temps aux équipes pour repenser collectivement les progressions et programmations dans le cadre des cycles.

Pour la rentrée, il s'agira de débloquer des moyens supplémentaires pour alléger les effectifs, développer les RASED et les maîtres supplémentaires, et ce dans toutes les écoles, afin de reconstruire ce que cette crise sanitaire aura chamboulé et s'attaquer franchement aux inégalités.

De plus, le SNUipp-FSU exige un moratoire sur toutes les opérations de carte scolaire, limitées aux ouvertures de classes là où elles sont nécessaires.

Le rôle des enseignant.es, des structures spécialisées et des Psy EN devra être réaffirmé et renforcé. Les SRAN ou les devoirs faits ne réduiront pas les inégalités.

Il s'agira également de supprimer les multiples dispositifs ministériels, comme les évaluations nationales.

De façon immédiate, les instances de concertation de la carte scolaire ne peuvent se tenir dans l'urgence, sans possibilité de débat. La précipitation du ministère, des recteurs et Dasen est complètement décalée au vu des urgences du moment.

Le SNUipp-FSU demande également la suspension de toutes les opérations administratives nécessitant des échanges en présentiel et notamment Affelnet.

De même, le mouvement des personnels, lorsqu'il aura lieu, doit associer les représentant.es du personnel car leur expertise sera garante du bon déroulement de celui-ci. L'application des lignes directrices de gestion doit ainsi également être suspendue.

Si le ministère s'est engagé à reporter les concours en juin et juillet, le SNUipp-FSU sera attentif à la forme qu'ils prendront. Aucun.e candidat.e ne doit être lésé par ce report.

Le SNUipp-FSU fera respecter l'engagement ministériel de ne pénaliser aucun personnel suite au report des opérations de déroulement de carrière. Engagement qu'il faudra étendre à la titularisation des stagiaires. Notre syndicat poursuivra également sa campagne pour obtenir une véritable revalorisation de toutes et tous à la hauteur du déclassé salarial subi.

Face à cette crise et ses conséquences pour l'école, le ministère comme le ministre ne prennent clairement pas la mesure de la situation avec une accumulation d'incohérence et de décisions irresponsables. Il faudra bien qu'à un moment donné, Blanquer rende des comptes sur sa gestion de cet épisode. Et plus largement c'est tout le gouvernement qui devra aussi en rendre.

Changer le modèle de société actuel

La crise que nous traversons confirme, s'il en était besoin, l'utilité des services publics. La situation que vit l'hôpital est symptomatique de leur affaiblissement par les politiques d'austérité budgétaire de ces dernières années. Le service public est notre richesse commune, chaque crise nous le rappelle. Par sa dimension égalitaire et citoyenne, il s'apparente aussi à un véritable bouclier qui permet à toutes et tous de se retrouver moins impacté.es par les crises qui surviennent.

Et dans les services publics et plus généralement les missions de première nécessité, les femmes sont en première ligne pour faire face à cette crise car largement surreprésentées dans les catégories professionnelles les plus exposées, souvent précarisées et/ou mal payées. Le SNUipp et la FSU proposeront une campagne intersyndicale pour mettre en lumière et reconnaître ces métiers précaires et mal payés, avec notamment une hausse des salaires. De même, il propose à la FSU de porter, dans un cadre intersyndical, l'exigence que les métiers non-essentiels soient arrêtés, la priorité est sanitaire et non économique.

Protection des salarié.es, continuité des services publics, solidarité nous permettront de surmonter la crise sanitaire et sociale que nous vivons. Le SNUipp-FSU, dans la FSU, fera en sorte que ces valeurs qui s'expriment actuellement (applaudissements de 20h pour encourager et soutenir les soignant.es, affichages et accrochages de banderoles aux fenêtres...) perdurent en faveur de la justice sociale, de l'égalité et de l'écologie pour changer le modèle de société actuel et poursuivra son engagement dans les mobilisations à venir autour des retraites, des salaires, du climat, de la fonction publique et des services publics, de la lutte contre les inégalités...

Les priorités du SNUipp-FSU dans la période

- 1) Œuvrer à une expression publique la plus large possible sur le leurre de la continuité pédagogique et l'investissement massif à réaliser dans l'école pour s'attaquer aux inégalités.
- 2) Continuer d'imposer fermement au ministère, et à toute la hiérarchie locale, notre consigne de se protéger et de protéger les autres en limitant drastiquement nos déplacements. Il n'est pas question de déroger au confinement pour remettre dans les écoles aux familles des documents scolaires ou leur fournir des attestations de déplacement dérogatoires illégales.
- 3) Obtenir de la part du ministère les conditions optimales de protection de la santé des enseignant.es qui assurent l'accueil des enfants de soignant.es. Protéger les enseignant.es, les enfants accueillis et indirectement leurs parents soignants, passe inévitablement par des masques, pas juste du savon.